



GAEC Le Bouc et la Treille

- 3 UTH : Frédéric BERNARD, Stéphane VIER, Mélissa TEBASSI
- Poleymieux-Au-Mont-d'Or, Rhône (69)
- Exploitation Viticole avec cave particulière.
- 2 troupeaux de 15 brebis (en mise à disposition)
- Installation en 2003
- En bio depuis 2007



« J'avais besoin d'avoir du confort de taille en hiver et éviter les passages de tonte trop fréquents dans des vignes en pente. Les moutons vont tondre et fertiliser les vignes gratis ! »



Des motivations personnelles, techniques et sociales

Motivations personnelles

Le passage en bio n'a pas été une démarche commerciale mais une réflexion des associés pour éviter la dégradation de la qualité des sols, minimiser le recours aux produits phytosanitaires et préserver l'environnement.

Motivations techniques

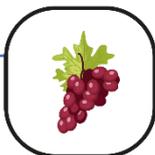
Pour éviter le passage des engins chenillards dans les parcelles qui sont pour la majorité en pente. Lors du passage en bio, il y a eu un enherbement total de la parcelle y compris sous les ceps. La mécanisation est difficile, il aurait fallu investir dans un enjambeur.

Motivations sociales

Aller voir le troupeau, c'est apaisant et reposant, pour les personnes qui taillent également. Les brebis nous reconnaissent : « c'est un plus pour l'humain d'aller tailler avec les brebis ».

Atelier végétal

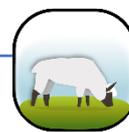
- SAU : 11,5 ha
- dont 9,5 ha de vigne
- 2 ha de jachères non exploitées
- La majorité des vignes sont âgées de 30/40 ans, elles sont formées assez basses, les nouvelles vignes sont replantées avec des formes plus hautes, palissées
- Toute l'exploitation est en AB depuis 2007



vigne

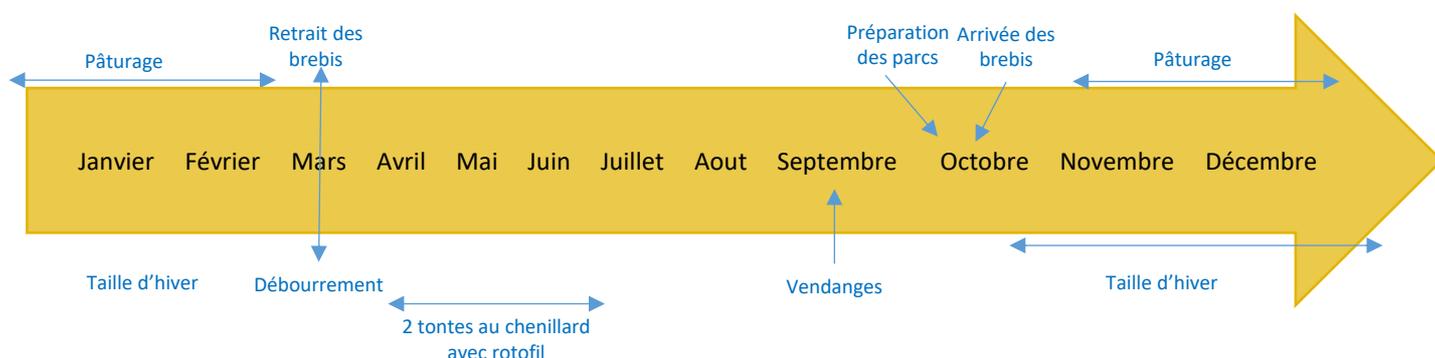
Atelier élevage en prestation

- 2 troupeaux de 15 brebis
- Solognotes ou Thônes et Marthod
- En extérieur tout l'hiver
- Pas de gestion de l'élevage, les brebis appartiennent à une entreprise d'éco-pâturage avec ferme pédagogique



élevage ovin

Les vignes sont pâturées avec des clôtures tournantes à partir de la chute des feuilles jusqu'au débournement



Comment pilotez-vous cette pratique ?



La mise en place de petits lots de brebis facilite la manipulation et la surveillance et évite les dégâts à la vigne (bousculade s'il s'agit d'un grand troupeau, notamment du fait de la présence importante de promeneurs qui ont des chiens, ce qui provoque parfois la panique chez les ovins). Sur cette période, l'apport d'eau n'est pas nécessaire, l'humidité de l'herbe est suffisante.

Conduite des animaux

- En 2023, c'est un troupeau de 40 brebis qui a été amené par un éleveur en restant 1 semaine par parcelle.
- En 2024, c'est une société d'éco-pâturage, un jeune qui travaille avec des races pures et amène des lots de 15 brebis pour éviter de mélanger les races.
- Les parcs sont adaptés à la taille du troupeau et les brebis sont déplacées dès que l'herbe est rase. Je vérifie tous les jours l'absence de problèmes.
- Le bon compromis dans notre situation semble être 15 brebis pour 1500 à 2000 m² pendant 1 semaine à 15 jours maximum.

Conduite des vignes

- Les parcelles sont conduites en AB, l'enherbement spontané est constitué « d'herbe à foin » qui pousse en continu, ce qui a des conséquences en termes de fréquence de tonte avec présence d'herbe à l'entrée de l'hiver avant la taille des vignes.
- La présence d'herbe au printemps peut concurrencer la vigne et aggraver les risques de gel.
- L'objectif est de pouvoir réaliser la taille d'hiver dans de bonnes conditions avec une herbe suffisamment courte pour améliorer le confort de travail
- Au printemps, les vignes sont tondues au chenillard équipé d'un rotofil, mais le souhait serait de trouver une solution d'entretien de la parcelle avec des animaux pour cette période.

Critères d'entrée et sortie des parcelles

- Les brebis peuvent commencer à pâturer dès la chute des feuilles, ou si le feuillage n'est plus actif
- Elles sont retirées dès les premiers signes de débournement (apparition des premiers bourgeons).

Quels sont les intérêts et les avantages de la pratique ?



Technique et environnemental

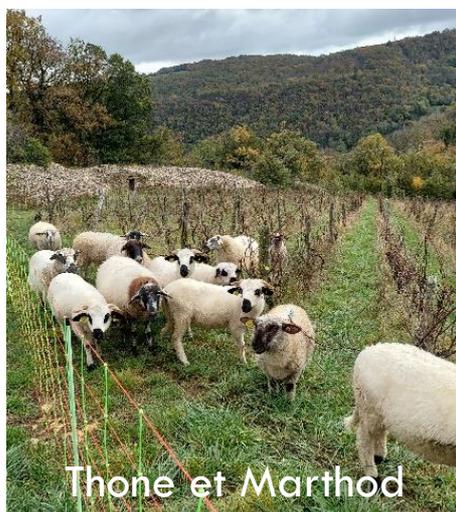
- Diminution de l'érosion des parcelles en pente grâce à l'enherbement spontané total.
- Substitution de l'apport d'azote de printemps sous forme de fiente de poule par la présence des déjections des brebis. (A suivre sur plusieurs saisons)
- L'objectif est de remonter le taux de matière organique. D'après le calcul théorique des apports de matière organique laissés par les brebis, ce n'est pas suffisant partout, un complément avec du compost est encore réalisé sur certaines parcelles.

Economique

- Economie de temps et de carburant : évite 2 passages du chenillard avec rotofil
- Economie d'achat de matière organique et azote extérieur
- Economie d'achat de l'enjambeur pour la mise en place de la fertilisation de printemps.

Social

- Confort des personnes qui travaillent dans les vignes (exploitants et salariés)
- Bien-être moral des humains qui travaillent en présence d'animaux
- Cette pratique plait beaucoup aux clients



Les résultats obtenus sont-ils à la hauteur des attentes ?



Technique

- Une grande satisfaction personnelle et uniquement des aspects positifs
- La gestion de l'enherbement est très satisfaisante

Environnemental

- Aucun problème rencontré suite à la mise en place de cette pratique
- Pas d'évaluation sur l'impact ravageurs
- Il faudrait avoir une évaluation réelle des apports de matière organique par les moutons, mais remplace l'apport d'azote.

Economique

- Très satisfaisant, notamment grâce à la moindre utilisation du chenillard.
- Intérêt économique pour le jeune installé en éco-pâturage qui n'a pas besoin d'acheter du foin pour l'hiver

Social

- La surveillance du troupeau et le déplacement des brebis n'est pas une contrainte, au contraire
- Une image positive de la production viticole pour les clients, lien avec une ferme pédagogique.

Un point de vigilance



Attention à la taille du troupeau qui vient pâturer les vignes, car un nombre trop important d'animaux peut être un facteur d'échec

Et des conseils pour réussir !



Bien s'entendre avec l'éleveur

La bonne entente avec l'éleveur et la relation de confiance sont des critères très importants, l'éleveur doit savoir que ses animaux sont bien suivis, il faut le rassurer.

La mise en relation

La mise en relation, c'est le plus compliqué, pour trouver un éleveur disponible qui accepte de mettre ses moutons sans pouvoir les surveiller.

Ce qui vous a manqué

Les échanges avec d'autres agriculteurs, des guides pratiques, des conseils sanitaires, des conventions et le cadre juridique. Il existe un travail technique à faire, par rapport à l'utilisation des ovins dans les cultures.

Et ensuite ?

Le seul frein est le fait de ne pas pouvoir laisser les brebis toute l'année dans les parcelles à cause des risques de dégâts sur la vigne. Trouver des solutions avec des autres animaux ? Tester des techniques utilisées à l'étranger (casquettes ?) Adapter les nouvelles vignes (hauteur, palissage ...)

Ce qui pourrait être fait en local ?

Un travail avec la métropole de Lyon ? Dans le cadre des aides bio, un partage de l'aide ? Pour favoriser la présence des animaux dans les cultures.

« Le fait de ne pas être propriétaire des moutons n'apporte que les bons côtés, sans les contraintes de gestion des agnelages etc. C'est un système souple avec très peu de contraintes, car être éleveur c'est un autre métier, il faut une vocation ! »

Rédaction : Sophie STEVENIN – Chambre d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes – sophie.stevenin@aura.chambagri.fr

Contact : Mélanie GOUJON – Chambre d'Agriculture des Pays de Loire – melanie.goujon@pl.chambagri.fr

Soutien méthodologique : Paola SALAZAR – INRAE, UMR Agronomie – paola.salazar@inrae.fr

Retrouvez tous les résultats du projet sur : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/...

ESPERE est un projet lauréat REFLEX 2023.

La responsabilité du Ministère en charge de l'Agriculture ne saurait être engagée.